



Loi sur la fin de vie : réaction de la CEF « DISONS NON à la légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté ! »

DISONS NON

à la légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté !

Le Sénat examine, du 20 au 26 janvier,
une proposition de loi
sur l'«aide à mourir».

S'il était adopté le 28 janvier, ce texte,
parmi les plus permissifs au monde,
menacerait les plus fragiles
et remettrait en cause le respect
dû à toute vie humaine.

Ne restons pas silencieux

**Ensemble, affirmons notre attachement
à la dignité de chacun.** Les soins palliatifs,
capables de soulager les douleurs aiguës,
et soucieux d'un accompagnement, sont la
véritable aide jusqu'au bout.



CONFÉRENCE
des évêques
de FRANCE

*«On ne joue pas
avec la vie.»
Interpellez votre
parlementaire:*



Alors que le Sénat examine, du **20 au 26 janvier**, une proposition de loi relative à l'« aide à mourir », l'Église catholique en France tient à redire avec force son opposition à toute légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté.

Si ce texte venait à être adopté le 28 janvier, il placerait la France parmi les législations les plus permissives au monde en matière de fin de vie. Une telle évolution ferait peser une menace grave sur les personnes les plus fragiles et remettrait profondément en cause le respect dû à toute vie humaine, de son commencement à son terme naturel Fin de vie_Ne restons pas silen....

Une parole constante au service de la dignité humaine

Par la voix de ses évêques, de ses associations engagées dans la solidarité, et des aumôniers présents auprès des personnes malades et en fin de vie, l'Église n'a eu de cesse d'alerter sur les dérives possibles d'une telle législation. L'expérience montre que, là où l'euthanasie est autorisée, la pression sociale, médicale ou économique peut conduire à fragiliser encore davantage ceux qui sont déjà vulnérables.

Face à la souffrance, la réponse juste n'est pas de provoquer la mort, mais de prendre soin, d'accompagner, de soulager, et de ne jamais abandonner.

Les soins palliatifs : la véritable aide jusqu'au bout

L'Église réaffirme avec conviction que les soins palliatifs, lorsqu'ils sont effectivement accessibles à tous et correctement soutenus, constituent une réponse humaine, éthique et fraternelle à la fin de vie. Ils permettent de soulager les douleurs physiques, d'accompagner la détresse psychologique et spirituelle, et de respecter la dignité de chaque personne jusqu'à son dernier souffle.

Comme le rappelle la Conférence des évêques de France :
« On ne joue pas avec la vie. »

Ne restons pas silencieux

Dans un esprit de responsabilité et de dialogue, ce dossier propose :

- une information claire, rigoureuse et accessible sur les enjeux de la fin de vie,
- des repères pour un dialogue éclairé au sein de la société,
- des moyens pour interroger de manière constructive les parlementaires, afin que la voix des plus fragiles soit entendue.

Chacun, selon sa place et sa conscience, est invité à s'informer, à dialoguer et à agir pour que la dignité de toute personne humaine demeure au cœur de nos choix collectifs.

? Retrouvez l'ensemble des ressources et les modalités d'interpellation des parlementaires dans le dossier proposé par la Conférence des évêques de France.